



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

Réunion du 26 avril 2022

du club Généatscaf

Compte-rendu

Introduction

La réunion a eu lieu dans la salle S88D de la Cité Administrative de la Part-Dieu.

Etaient présents : Gérard, Catherine, Jean-Marie, Jacqueline, Nicole, Isabelle, Bruno, Jean-Marc , Guy, Bernard.

Etait excusé : Laurent

I/ Rappel concernant l'expo

Nous rappelons aux personnes qui se joignent à nous pour cette réunion, les décisions prises durant la réunion qui a précédé, concernant l'expo, notamment les dates retenues, à savoir les mardi 27 et jeudi 29 septembre.

II/ Résolution de différents problèmes

Comme nous en avons pris l'habitude, nous essayons de résoudre en commun des problèmes soulevés par certains d'entre nous.

Avec Guy à la manœuvre, nous solutionnons le problème de doublon que Gérard avait dans son arbre : problème résolu rapidement et efficacement !

Puis nous nous penchons sur deux anomalies dans l'arbre de Bruno, concernant des enfants nés après le décès de leur mère !! le premier était dû au fait que l'enfant était rattaché à la première épouse au lieu de la seconde . Lorsqu'on ajoute un enfant, et que le père a eu plusieurs épouses, il faut bien faire attention à rattacher l'enfant à la bonne épouse. Le deuxième problème cas n'a pas pu être résolu, car les données de l'arbre de Bruno, notamment le manque de date et de lieu, ne nous l'ont pas permis.

III Autres questions

Bernard évoque un site sur lequel on trouverait un arbre collaboratif et collectif sur la descendance des Capétiens. Après recherches, il s'agit du site <https://www.capedia.fr/>

Nous nous y connectons et comme Guy est lui-même un descendant de Louis XI, nous faisons des recherches sur ses ancêtres. Nous trouvons effectivement sa branche, (Jeanne de Valois, fille bâtarde de Louis XI). Il apparaît que l'on peut mettre à jour ce site, en créant un profil, chose que fera peut-être Guy, qui apparemment est le seul à être concerné de nous tous.

Bernard pose la question de savoir où trouver des informations sur les enfants abandonnés. On trouve ce genre d'informations aux archives départementales, notamment celui du Rhône (<https://archives.rhone.fr/search/form/b842a79e-3279-451f-aa73-0ab43bd0e717>) et également celui de la Vienne. Tous les sites n'ont peut-être pas de données en ligne, et c'est donc à voir au cas par cas.

PROCHAINE RÉUNION LE 10 mai 16h30
SALLE S88D